

« Apartheid israélien », mauvaise foi européenne

TRIBUNE. Emmanuel Navon, professeur à l'université de Tel-Aviv, réplique à l'appel de cinq anciens ministres accusant Israël de « crime d'apartheid ».

*Par Emmanuel Navon **



Publié le 15/11/2022 à 12h00



🕒 Temps de lecture : 5 min

[Je m'abonne à 1€ le 1er mois](#)

Cinq anciens ministres européens des Affaires étrangères ont publié [un article dans Le Monde](#) intitulé « Il faut reconnaître que les politiques et les pratiques d'Israël à l'encontre des Palestiniens équivalent au crime d'apartheid » : Hubert Védrine (France), Mogens Lykketoft (Danemark), Erkki Tuomioja (Finlande), Ivo Vajgl (Slovénie) et la baronne Sayeeda Warsi (Royaume-Uni).

Les auteurs ouvrent leur article avec une double contre-vérité : « La communauté internationale s'est ralliée au multilatéralisme. » Il n'y a pas de communauté internationale. Il y a des États avec leurs intérêts propres et souvent divergents. Les grandes et les moyennes puissances – les États-Unis, la Chine, l'Union européenne (UE), la Russie – sont en désaccord à peu près sur tout. Il y a un monde occidental qui partage de nombreuses valeurs, et en face de lui une Chine et une Russie autocratiques qui contestent ces valeurs. Quant au multilatéralisme, c'est un leurre. En 1999, l'Otan a agi unilatéralement au Kosovo et la Russie en Tchétchénie, car le Conseil de sécurité de l'ONU était bloqué par les veto américain et russe. Les États-Unis et la Chine ne se sont pas ralliés au multilatéralisme. Les deux grandes puissances rivalisent pour assurer leur suprématie diplomatique, économique et militaire.

Le Point

Publicité

À LIRE AUSSI

Luc de Barochez – La supercherie de « l'apartheid » israélien

Ce n'est donc pas cette « communauté internationale » inexistante qui, pour citer les auteurs, « a trop souvent gardé le silence et n'a pas agi face à de graves violations du droit international », mais la rivalité entre les grandes puissances qui rendent le consensus illusoire et l'action sélective. D'où l'impotence du Conseil de sécurité face à la guerre civile yougoslave, au génocide rwandais, au massacre des Tamouls au Sri Lanka, ou à la répression des Ouïghours au Xinjiang. Et d'où l'inaction du Conseil de sécurité face à la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.

Ignorance et mauvaise foi

Le parallèle que les auteurs tentent d'établir entre la guerre russo-ukrainienne et le conflit israélo-palestinien relève de l'ignorance ou de la mauvaise foi – ou des deux. La Russie a agressé et partiellement annexé un pays souverain. Il s'agit là d'une violation fondamentale de la charte des Nations unies. C'est précisément pour protéger les pays agressés que le chapitre VII de ladite charte prévoit l'usage de la force par le Conseil de sécurité contre l'agresseur – ce qu'il fit contre la Corée du Nord en 1950, et contre l'Irak en 1991, en l'absence d'un veto soviétique. L'actuelle configuration territoriale du conflit israélo-palestinien, en revanche, est le résultat d'une agression contre Israël et elle ne constitue pas une occupation illégale.



DO YOU
HAVE AN
IDEA THAT
CAN
REINVENT
FASHI🧪N?

Global Change Award

Got an innovation that can create real impact? Want support from experts dedicated to accelerating and scalin...

SPONSORED BY H&M FOUNDATION

[Apply](#)

C'est Israël qui fut agressé par les armées de la Ligue arabe après avoir déclaré son indépendance en mai 1948. C'est Israël qui fut agressé par l'Égypte en juin 1967 lorsque Nasser lui bloqua l'accès à la mer Rouge (un acte de guerre, ou *casus belli*) et lorsque l'armée jordanienne ouvrit le feu contre Israël (alors qu'Israël avait prévenu le roi Hussein que Tsahal ne toucherait pas à son royaume s'il restait en dehors des hostilités). En juin 1967, Israël ne conquiert pas des « territoires palestiniens » et il ne devint pas un « occupant illégal ». Entre 1949 et 1967, la bande de Gaza et la rive occidentale du Jourdain étaient contrôlées respectivement par l'Égypte et par la Transjordanie. Ces territoires étaient-ils alors égyptiens et jordaniens, ou palestiniens ? Le fait est que la rive occidentale du Jourdain est toujours appelée « Cisjordanie » en français, car c'est ainsi que la Transjordanie nomma ce territoire qu'elle conquiert en 1948 et annexa en 1950.

Or, cette annexion ne fut jamais entérinée par l'ONU (elle ne fut reconnue que par la Grande-Bretagne et par le Pakistan). Israël ne conquiert donc pas un pays souverain, ou une partie d'un pays souverain, en juin 1967, mais un territoire contesté qui faisait partie du mandat que la Société des Nations avait destiné en 1922 à l'autodétermination du peuple juif. C'est sur ce territoire que se succédèrent pendant un millénaire des royaumes juifs avant la destruction romaine au premier siècle et l'invasion arabe au septième. Les Juifs ne sont pas à la Judée ce que la France fut à l'Algérie ou l'Angleterre à l'Inde. Ils furent pourtant prêts à renoncer à une partie de leur terre historique pour accommoder les revendications de la population arabe et pour assurer la cohésion de leur État-nation. C'est pourquoi ils acceptèrent les plans de partage britannique et onusien (de 1937 et de 1947 respectivement), tous deux rejetés par les Arabes.

À LIRE AUSSI

Dominique Moïsi : « Le mot d'apartheid appliqué à Israël est problématique »

La guerre de 1967 (ou guerre des Six Jours) fut la conséquence et non la cause du conflit israélo-arabe. L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) fut créée en 1964, soit trois ans avant la conquête de la Cisjordanie par Israël. En 1995, le gouvernement militaire israélien fut dissous en Cisjordanie (Zones A et B) et à Gaza et remplacé par un gouvernement palestinien. En 2005, Israël se retira de la bande de Gaza. Comment peut-on, dès lors, continuer de parler d'occupation et de régime militaire ? L'armée israélienne ne maintient son contrôle que dans la « Zone C » de la Cisjordanie conformément aux accords d'Oslo. Ces accords auraient abouti si Yasser Arafat n'avait pas rejeté le Plan Clinton en décembre 2000 et si Mahmoud Abbas n'avait pas rejeté la proposition d'Ehud Olmert en 2008 et le plan de paix de John Kerry en 2014. De nouveau, les auteurs font preuve de mauvaise foi en imputant à Israël, et uniquement à Israël, le statu quo.

Cette mauvaise foi prend une dimension diffamatoire avec l'accusation d'apartheid et de transfert forcé. Israël est le seul pays du Proche-Orient où les Arabes sont libres. En Israël, un chef de l'État (Moshé Katzav) a été envoyé en prison par un juge arabe. Israël est une démocratie occidentale, dont il faut rappeler qu'elle compte un parti islamiste dans sa coalition gouvernementale sortante. La « répression structurelle » et les « violations des droits civils fondamentaux, notamment la liberté d'expression et de réunion » que décrivent les auteurs sont bien le sort des Palestiniens qui vivent sous le régime du Hamas à Gaza et de ceux qui vivent sous le régime de l'OLP en Cisjordanie. Ils l'attribuent pourtant à Israël, alors que les quelque cent mille Palestiniens qui vivent sous régime israélien en Zone C, eux, jouissent de la protection de la Cour suprême d'Israël. C'est cette même Cour suprême qui autorise, lorsqu'elle est saisie, la destruction de constructions illégales, qu'elles soient juives ou arabes, telle que la construction illégale de Masafer Yatta.

Même les pays arabes en ont assez de l'intransigeance et de la mauvaise foi des Palestiniens. C'est pourquoi ils normalisent leurs relations avec Israël qui a des accords de paix avec six pays arabes. Pour qu'un accord soit conclu aussi avec les Palestiniens, il faudra un nouveau leadership libéré des slogans du passé ressassés sans conviction par des *has been* vieillissants, à Ramallah, Paris, Londres, Copenhague, Helsinki et Ljubljana.

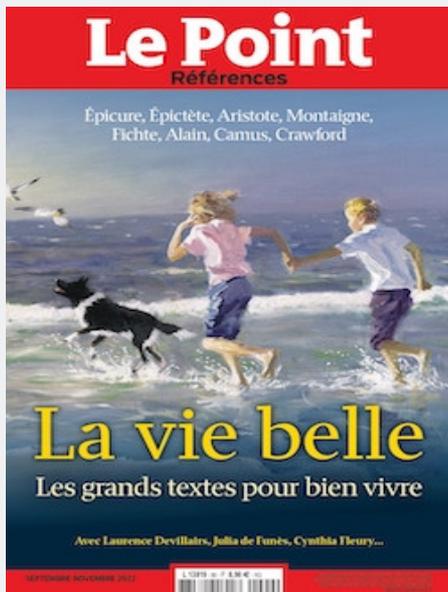
*Emmanuel Navon est professeur de sciences politiques et de relations internationales à l'université de Tel Aviv. Dernier ouvrage paru : *L'Étoile et le Sceptre. Histoire diplomatique d'Israël* (éditions Hermann, 2022).

LA RÉDACTION DU POINT VOUS CONSEILLE

- Après un tir de roquette vers Israël, la bande de Gaza visée par des frappes
- BHL – En finira-t-on jamais avec le « socialisme des imbéciles » ?
- Israël-Palestine : pourquoi les États-Unis ne s'investissent pas
- Attaque à Tel-Aviv : deux morts, l'assaillant abattu

INTERNATIONALES

DÉBATS



La vie belle

Comment apprendre (ou réapprendre) à voir la vie en rose ?

Comment retrouver le plaisir de jouir de l'instant ? Comment ne pas se l'interdire ? Souvent, nous nous interdisons de vivre aujourd'hui pour mieux espérer un hypothétique demain... D'où l'intérêt de lire les auteurs présentés dans ce hors-série.

2 Commentaires

Par Pdoc91 le 15/11/2022 à 12:49

Je ne cesse de rappeler autour de moi qu'Israël est la seule vraie démocratie du moyen-orient, où il y a des arabes israéliens dont les droits sont parfaitement respectés. Comme dans d'autres pays peu démocratiques, les « leaders » palestiniens continuent à garder leur peu de pouvoir grâce à une rente mémorielle largement trafiquée.

Par ALF 159 le 15/11/2022 à 12:31

Merci pour ce rappel d'histoire fort intéressant !



Chaque jour
Enquêtes, Reportages,
Révélations, Irrévérence

[Je m'abonne](#)

Tout pour faire **Le Point**